

JOURNAL POLITIQUE-NATIONAL,

Par M. l'Abbé SABATIER DE CASTRES.

Victrix causa Diis placuit . . . . LUCAN.

PROSPECTUS.

SELON un Ancien, la difficulté de bien dire suit de près celle de bien faire ; mais il semble que cette double difficulté n'ait encore effrayé personne. A peine les États-Généraux ont-ils été annoncés, que tout le monde a brigué l'honneur de sauver la France & l'avantage de l'éclairer ; les uns, en coopérant à l'œuvre de la constitution, les autres, en rendant compte de ses progrès. Tel qui n'a pu être élu a cherché à se faire lire ; & les *Prospectus* se sont multipliés comme les Motions.

Cependant on s'est bientôt apperçu qu'il étoit aussi difficile de se faire lire par la Nation, même en lui parlant de ses plus grands intérêts, que de se faire remarquer aux États-Généraux, même avec de bonnes intentions. C'est le talent qu'il faut dans l'une & l'autre carriere. La médiocrité parle toujours de ses bonnes intentions ; le vrai talent ne parle jamais des siennes.

Il faudroit donc que les bouches éloquentes qui se font entendre chaque jour dans l'Assemblée de la Nation voulussent aussi nous raconter leurs débats & leurs succès. Alors l'histoire de la Consti-

tution ſeroit comme la *Retraite des dix mille*, écrite par ceux (1) qui l'auroient faite ; mais le tems qui ſe traine ſi lentement pour les eſprits médiocres ſe dérobe ſans ceſſe aux hommes de génie.

Pour obvier, autant qu'il eſt en nous, à cette fatalité, nous tâcherons par nos travaux d'être appellés les interprêtes de tant d'illuſtres Députés, en recueillant avec exactitude leurs diſcours, leurs motions, leurs délibérations & leurs décrets ; en louant ſans prédilection ; en blamant ſans amertume ; en gardant enfin un juſte milieu entre la fidele prolixité des Procès-verbaux & l'infidele ſéchereſſe des Gazettes.

Nous ouvrirons notre Journal par un Réſumé de tout ce qui s'eſt paſſé juſqu'à préſent, non dans *l'Aſſemblée Nationale*, puiſqu'elle n'exiſtoit pas encore, mais dans les différentes Salles où les trois Ordres préludoient à ſa formation. Nous verrons les effets de l'impulſion donnée d'abord au Tiers-Etat, lorſque, par le nombre de votans, cet Ordre, de *Tiers* qu'il étoit, fut changé en *moitié* ; comment la Salle du troiſieme Ordre s'eſt trouvée naturellement la Métropole des Etats-Généraux ; comment par la maſſe & par la généralité de ſes principes, elle a dû entraîner la totalité des autres Ordres ; pourquoi, en ſe conſtituant, le Tiers-État a préféré à l'ancienne dénomination *d'Etats-Généraux*, celle *d'Aſſemblée Nationale* ; & pourquoi la Nobleſſe, pourſuivie jadis dans ſes droits les plus chers & écraſée par les Rois, a défendu long-tems contre les Communes les débris de quelques prérogatives, lorſque d'ailleurs elle avoit fait tous les grands ſacrifices. Nous inſiſterons ſur cette vérité, que ce n'eſt point au progrès des lumieres, mais au déſordre des Finances, qu'il faut attribuer la Révolution actuelle ; depuis qu'un Miniſtre, en faiſant toujours le bien, a multiplié malgré lui les germes

(1) On ſait que *Xénophon* a écrit l'hiſtoire de cette mémorable Retraite de dix mille Grecs, dont il avoit eu preſque tout l'honneur.

du mal (1), & que ſon Rival, en comblant la meſure de nos maux, a poſé ſans le prévoir les baſes du bien public.

Nous nous arrêterons à cette grande Révolution pour en expliquer les cauſes & en calculer les effets. Et véritablement, elle eſt bien digne des méditations du ſage, cette Révolution qu'on ne peut contempler ſans attendriſſement. Quelle Nation a jamais pu ſe promettre ou ſe vanter d'être régénérée ſans effuſion de ſang? Voilà en effet ce dont la France pourra ſeule ſe glorifier, & non des conquêtes & des prodiges des arts qui ne furent que l'ouvrage de ſes maîtres. L'auroient-ils crue, l'auroient-ils même prévue cette révolution, les François du ſiecle de *Louis XIV*? Eux qui voyoient tout l'État dans la perſonne du Prince; & leurs enfans qui ont vu *Louis XV* vivre encore ſplendidement des débris du deſpotiſme; & tous ceux enfin qui ont trouvé plus ſimple, que le trône brillât des dépouilles, que de l'éclat de la Nation.

Nous reçevrons avec reconnoiſſance & publierons avec empreſſement les Lettres, Avis, Projets & autres Mémoires utiles, imprimés ou manuſcrits qu'on nous adreſſera; & pour épargner à nos Souſcripteurs la peine de lire tant d'ouvrages qui ſe nuiſent par la foule, nous les leur ferons connoître par des analyſes qui ſeront aſſez courtes, pour qu'on s'apperçoive que nous avons égard à l'impatience du public & à la briéveté de la vie.

Non ſeulement nous ferons le réſumé des choſes; mais nous nous permettrons auſſi de caractériſer les perſonnes, quand l'opinion publique nous les déſignera, ou lorſqu'elles influeront par leur éloquence ſur les démarches de l'Aſſemblée Nationale.

Afin de ſatisfaire plus vîte & plus fréquemment ceux qui ont la ſoif du bien public, nous donnerons cette Feuille trois fois la ſemaine (2); ſi bien que les mauvais Politiques & les Mal-intentionnés

(1) Perſonne n'ignore que M. *Necker* a déploré lui-même la cruelle néceſſité où il ſe trouva, dans ſon premier miniſtere, de faire des emprunts pour ſoutenir la guerre d'Amérique.

(2) Les *Mardi*, *Jeudi* & *Dimanche*. Chaque Numéro aura huit pages in-8.

n'auront pas d'ennemi plus régulier que nous. Par cette exactitude nous pourrons épargner à MM. les Députés le tems qu'ils consument dans leur correspondance avec les Provinces. C'est un honneur auquel nous aspirons, & pour mériter une telle confiance, nous tâcherons que notre feuille soit l'expression de leurs sentimens, le dépôt de leurs opérations, &, s'il est permis de le dire, le vrai champ de bataille de la cause publique.

---

pareilles à celles-ci ; & quoique nous soyons dans l'intention de continuer ce Journal après la tenue des Etats-Généraux, nous ne proposons d'abord la souscription que pour deux mois. Si le public est satisfait de notre travail, on lui proposera dans la suite de s'abonner pour un plus long terme.

Le prix de la souscription est de *six livres* pour les deux mois.

Ce Journal sera envoyé, franc de port, par la poste, dans tout le royaume.

On souscrit à Versailles, chez *Blaizot*, Libraire, rue Satori, N° 5 ; & chez *le Bel*, Libraire, au bas de l'escalier de marbre du château, près la Galerie des princes.

Et à Paris, chez *Dessenne*, l'aîné, Libraire, aux Galeries du Palais royal, & chez *Barrois*, l'aîné, Libraire, quai des Augustins, près du pont S. Michel.

On prie ceux qui souscriront d'écrire très-lisiblement leur nom & leur demeure.

Le premier numéro paroîtra le mardi 7 Juillet, & sera envoyé, avec les suivans, à ceux qui souscriront après cette époque.

Les Lettres, Mémoires & Ouvrages nouveaux doivent être adressés, francs de port, *à M. l'Abbé* Sabatier de Castres, *Avenue de Paris, N°. 56, à Versailles.*

A VERSAILLES,

De l'Imprimerie de Ph.-D. PIERRES, Premier Imprimeur Ordinaire du Roi, rue Saint-Honoré, N°. 23.

